

DSDEN du Tarn
Division des Personnels et des Moyens
DPM
Affaire suivie par :
Margaux SANGUIN DUPAS
Tél : 05 67 76 58 21
Mél : ia81-dpm-moyens@ac-toulouse.fr

Albi, le 28 août 2023

L'inspectrice d'académie -
Directrice des services de
l'Education Nationale du Tarn

à

Mesdames et Messieurs
les Directeurs des Écoles
S /c de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale du Tarn

Objet : Inscription à « École et cinéma » 2023 / 2024

« École et cinéma » est un dispositif national initié par le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture et de la Communication et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Il est mis en œuvre au niveau national par l'association *L'Archipel des Lucioles* avec le soutien, en région, des DRAC, des Directions des services départementaux de l'Éducation Nationale et des collectivités territoriales. L'association Média-Tarn est chargée de la coordination départementale de ce dispositif pour le Tarn.

« École et cinéma » a pour but d'accompagner l'enfant vers la découverte active du cinéma, les jeunes spectateurs et leurs enseignants étant appelés à visionner en salle de cinéma des films contemporains ou issus du patrimoine, sélectionnés pour leurs qualités artistiques et culturelles.
Vous pouvez consulter le *Cahier des charges* « *Ma classe au cinéma* » à l'adresse suivante :
www.mediatarn.org.

Ce dispositif permet de lier le cinéma à l'école avec trois objectifs fondamentaux :

- . accompagner les enfants vers la salle de cinéma et leur permettre de s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social ;
- . encourager une approche du cinéma en tant qu'art, à travers notamment une sensibilisation à l'écriture cinématographique ;
- . initier les élèves à la lecture critique des images.

Avant toute décision d'inscription, je vous invite à prendre connaissance des documents cités ci-après et annexés à ce courrier :

- **organisation et fonctionnement de l'opération** « École et cinéma » (document faisant également état du dispositif « *Maternelle au cinéma* ») ;
- **programmation** avec un résumé pour chacun des films proposés ;
- **calendrier prévisionnel des animations pédagogiques** ;
- **fiche d'inscription** à l'action « École et cinéma » 2023 / 2024 ;
- **copie du courrier adressé aux collectivités territoriales.**

L'engagement de l'enseignant, exigé non seulement lors de son inscription à l'opération « École et cinéma » mais aussi dans les pratiques de classe tout au long de l'année, contribue à la qualité et à la richesse de l'action pédagogique menée dans le cadre de ce dispositif. C'est pourquoi, il est demandé que l'opération « École et cinéma » figure dans le projet de classe ou le projet d'école.

.../...

Le dispositif s'adresse aux classes de Cycle 2 et de Cycle 3. Les classes de **Grande Section de maternelle** peuvent rejoindre le dispositif en cas, par exemple, d'effectifs multiniveaux GS-CP. Elles sont toutefois vivement encouragées, à compter de 2023-2024, à s'adosser de préférence au nouveau dispositif « **Maternelle au cinéma** », dont le cadre proposé est spécifiquement adapté aux élèves de la PS à la GS : nombre de séances en salle, forme, durée et thématique des films proposés au programme. Toutes les écoles maternelles du département recevront un courrier d'inscription similaire au présent document.

Dans le souci d'accompagner au mieux l'opération « *École et cinéma* », chaque enseignant sera appelé à participer à une **animation pédagogique** par trimestre (soit au total 3 séances de 2 heures sur l'année, qui sont des **pré-visionnements** en salle obscure des films exploités, présentés par la coordination départementale « *École et cinéma* »). Pour cela, après avoir pris connaissance du calendrier prévisionnel des animations pédagogiques joint à ce courrier, il se rendra au cinéma, dans la ville de son choix parmi les suivantes : Albi, Castres, Gaillac, Mazamet (lieux fixes pour chaque trimestre). Les cinémas de Carmaux et de Graulhet feront l'objet d'une animation pédagogique au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre. Le calendrier précis sera communiqué lors de l'envoi du planning du 1^{er} trimestre.

La *Fiche d'inscription* doit nous être retournée par e-mail ou par courrier postal **avant le vendredi 8 septembre 2023**, délai de rigueur, à :

Média-Tarn – Opération « *École et cinéma* »
1, rue de l'École Normale 81000 ALBI
sbonnefous@mediatarn.org

Le dépassement du délai d'inscription pourrait nous contraindre à ne pas prendre en compte votre participation.

Par ailleurs, vous devez également remettre dans les mêmes délais un double de cette *Fiche d'inscription* à votre collectivité (commune ou instance délégataire ou gestionnaire...).

Dans un souci d'efficacité, vous n'omettez pas d'indiquer sur la *Fiche d'inscription* (au format *pdf inscriptible*) les renseignements demandés avec la plus grande précision afin que l'équipe de **Média-Tarn** puisse répondre au mieux à vos attentes.

Lucile Décamps, *Coordinatrice départementale Éducation Nationale « *École et cinéma* »* et Média-Tarn se tiennent à votre disposition pour tout renseignement, conseil ou appui sur le plan pédagogique et administratif.

**L'Inspectrice d'Académie,
directrice académique des services départementaux
de l'éducation nationale du Tarn**


Marie-Claire DUPRAT



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTA

1) à l'attention des établissements scolaires fréquentant les cinémas d'Albi dans le cadre de leur participation au dispositif

Les termes de la répartition des élèves dans les deux cinémas partenaires de l'opération (le CGR Lapérouse et le Cinéma de la Scène nationale d'Albi) seront reconduits en 2023 / 2024. Dans ce cadre, les élèves de cycle 2 seront accueillis au cours de l'année scolaire par un seul et unique cinéma parmi les deux précités. Il en sera de même pour les élèves de cycle 3 qui seront accueillis dans l'autre cinéma. La répartition Cycle 2 – Cycle 3 sera communiquée aux enseignants une fois l'ensemble des inscriptions recensées.

2) à l'attention des établissements scolaires fréquentant le cinéma de Lavaur

Le cinéma Espace des Nouveautés de Lavaur sera encore fermé cette année scolaire. Dans l'attente de sa réouverture attendue pour 2025-2026, un report des séances est prévu dans une salle de cinéma à proximité (Saint-Sulpice, Gaillac, Rabastens ou Graulhet), au plus près des vœux formulés lors de votre inscription.

3) à l'attention des établissements scolaires fréquentant le cinéma CGR Castres

Le déménagement du CGR Castres dans ses nouveaux locaux, actuellement en travaux, aura probablement lieu en amont de la projection du 1^{er} trimestre. Nous invitons ainsi les enseignant.es à tenir compte, pour l'évaluation du temps et du coût du transport des élèves jusqu'à la salle de cinéma, de l'adresse mentionnée ci-après : CGR Castres, Pont des Soldats, 81100 Castres (à côté du parking de la Salle Gérard Philippe).

Pour tout renseignement concernant l'opération « *École et cinéma* » :

- Lucile DECAMPS Coordinatrice départementale Éducation Nationale
« *École et cinéma* » - coord-cinema81@ac-toulouse.fr
Téléphone : 05 63 47 24 99

- Myriam BOTTO Coordinatrice départementale Cinéma
« *École et cinéma* » - mbotto@mediatarn.org
Téléphone : 05 63 38 11 71

- Sandrine BONNEFOUS Animatrice Média-Tarn
sbonnefous@mediatarn.org
Téléphone : 05 63 38 11 71

Adresse : MEDIA-TARN – Opération « *École et cinéma* »
1, rue de l'École Normale – 81000 ALBI
www.mediatarn.org

- PJ** :- Organisation et fonctionnement de l'opération « *École et cinéma* »
- Programmation 2023 / 2024
 - Calendrier des animations pédagogiques 2023 / 2024 (1^{er} trimestre)
 - Fiche d'inscription 2023 / 2024
 - Copie lettre aux collectivités territoriales

Nota : **documents téléchargeables sur le site** www.mediatarn.org